

## CHERCHE UNE SOLUTION POUR ME REDRESSER

---

Par Logy Postée le 22/11/2024 12:05

Bonjour Je me permet de venir raconter ici mon histoire plutôt ma descente au enfer . En espérant trouver du réconfort et des conseils .. J'ai 23ans aujourd'hui j'ai commencer les jeux en ligne à 18ans avec des amis je jouais mais se que je pouvais jouer ( toute ma paye a chaque fois pratiquement mais pas de dette) . J'étais avec une fille qui me soutenais mais j'ai eu un coup de foudre pour une collègue Avec qui j'ai emménager très rapidement. Je ne lui avait pas dit que je jouais . On payais tous moitié moitié. Au bout d'un moment je trouvais des excuses car je n'arrivais plus à payer des extras ( sortie) . J'ai craqué et lui avait avouer j'ai réussi à remonter la pente avec son aide je n'ai plus jouer pendant presque 1ans et puis la coup de massue elle m'a tromper ( pour se venger du mal que j'avais fais) à partir de la descente au enfer credit consommation (26000+/-) on est rester ensemble dans l'appartement car chacun de nous 2 ne pouvait pas s'assumer financièrement. Cela fais maintenant presque 1ans que nous somme plus ensemble et elle va enfin partir d'ici 2 à 3 semaine . Mais voilà j'ai envie de m'en sortir et d'arrêter tous ça je suis actuellement à -850 sur mon compte avec des crédit à 900€ dans l'ensemble. J'ai contacter mon banquier et bloquer ma carte et jau commander une carte de retrait pout ne pas jouer en ligne. J'ai penser à ne plus payer mes mensualite de credit pendant 3 mois pour me refaire une santé financière et repartir à 0 mais je vais avoir des problèmes pour c'est mensualités? Désolé pour le grand texte j'espère avoir expliquer au mieux ma situation et que vous allez pouvoir me donnez des conseils... ( personne n'est au courant dans ma famille que je suis addicte à se point , il était au courant que j'avais jouer mais il pense pas à se point là et je ne veux pas les tracasser et je veux m'en sortir seul) En espérant avoir une réponse merci d'avance...

---

### Mise en ligne le 26/11/2024

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre appel à l'aide et à votre envie de vous sortir de votre addiction aux jeux d'argent.

Vous avez bien fait de nous contacter. Reconnaître et accepter que votre comportement de jeu vous met en difficulté indique votre motivation au changement.

Vous avez déjà franchi un grand pas en décidant de bloquer votre carte et en commandant une carte de retrait. Sachez par ailleurs que ne pas régler vos mensualités vous expose à des poursuites de la part des organismes financiers qui vous ont accordé les crédits. Nous vous invitons plutôt, si cela est possible pour vous, à prendre rendez-vous avec votre banquier pour faire un bilan de votre situation financière et trouver ensemble des solutions qui vous permettront de regrouper et alléger vos remboursements.

En fonction des types de jeux que vous pratiquez, vous pouvez décider de mettre en oeuvre une auto-exclusion (sites de jeu sur internet) ou déposer une demande d'interdiction de jeu auprès de l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux) directement sur internet. Vous trouverez ci-après les liens explicatifs pour ces 2 démarches.

Les interdictions de jeu ne fonctionnent pas pour les jeux de grattage, loteries... ou les paris sportifs comme le PMU effectués sur les lieux réels (bureaux de tabac, champs de courses...)

Sachez toutefois que ne plus pouvoir jouer quand l'interdiction de jeu est posée ne signifie pas que l'envie de jouer a disparu. L'interdiction constitue une aide. Elle peut être complétée par un travail thérapeutique. Arrêter de jouer est une démarche difficile car cela implique des renoncements à, par exemple, l'espoir du gain, le plaisir immédiat lié au jeu, ou encore à des habitudes qui ont pu s'ancre dans le temps...

Si malgré l'interdiction, l'envie de jouer reste très présente, sachez que cette aide est possible dans des CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Comme vous avez 23 ans, vous pouvez bénéficier d'une Consultations Jeune Consommateur (CJC), spécifique pour les jeunes de 12 à 25 ans. Toute une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) pourra vous recevoir pour un soutien adapté à vos objectifs et ce, de manière bienveillante et non jugeante. En plus d'un soutien psychologique dans votre démarche d'arrêt, vous y trouverez l'aide sociale nécessaire pour avoir recours aux dispositifs légaux et procédures administratives vous permettant de résoudre vos difficultés financières.

L'accueil se fait sur rendez-vous. Ceux-ci sont non payants et confidentiels.

A ce titre nous vous joignons un lien vers la rubrique "adresses utiles" de notre site internet. Grâce au moteur de recherche où vous pourrez choisir la rubrique "Consultation Jeune Consommateur" vous trouverez les structures les plus proches de votre domicile. N'hésitez pas à les contacter pour des informations et/ou un rendez-vous.

Nous nous permettons de vous glisser ci-joint un article issu de notre site internet intitulé "quelques éléments clé pour arrêter de jouer" ainsi qu'un lien vers notre forum de discussion. Vous pourrez y lire les échanges existants ou créer votre propre fil de discussion. Echanger avec des pairs peut être à la fois soutenant et aidant.

Vous pouvez également nous contacter si vous ressentez le besoin d'échanger plus amplement à propos de votre situation. Nos écoutants sont disponibles 7 jours sur 7 par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par tchat depuis notre site internet, de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le weekend. N'hésitez pas à nous joindre.

Avec tout notre soutien dans vos démarches,

Bien cordialement,

**En savoir plus :**

- les auto-exclusions
- l'interdiction volontaire de jeux

**Autres liens :**

- Forums Joueurs info service
- Adresses utiles du site Joueurs info service
- quelques éléments clés pour arrêter de jouer
- Se faire aider